



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le

ID : 057-245700695-20231025-B20231024_12_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-trois, le vingt-quatre octobre à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le dix-huit octobre sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, David ROBINET

Absents avec procuration : Rachel ZIROVNIK à Michel PAQUET
Denis BAUR à Michel HERGAT

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de votants : 11

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service communication, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission

Était excusé : Thomas HERBER, DST,



12. Objet : Association Jeunesse 3 Villages : solde de la subvention pour l'organisation du festival de théâtre professionnel « Ici ou Là »

Vu le règlement de soutien aux associations culturelles du territoire adopté par le Conseil communautaire en date du 16 février 2010,

Vu la décision n° 9 du Bureau communautaire en date du 11 juillet 2023, approuvant la convention de partenariat d'intérêt général pour l'organisation de l'édition 2023 du festival de théâtre professionnel « Ici ou Là » sur le territoire communautaire avec l'Association « Jeunesse 3 Villages »,

Conformément aux termes de cette convention, l'association « Jeunesse 3 Villages » a adressé à la CCCE un bilan financier, qualitatif et quantitatif de l'édition 2023 du festival « Ici ou Là ».

Le 3^e festival « Ici ou Là » s'est tenu du 15 au 17 septembre 2023, selon la programmation suivante :

DATE	COMMUNE (HORAIRE)	LIEU	SPECTACLE	COMPAGNIE	GENRE
15 sept 2023	KANFEN (20h30)	Salle des fêtes	L'Ile des Esclaves, de Marivaux	Les Euménides (Strasbourg)	comédie classique
16 sept 2023	GAVISSE (15h00)	Complexe scolaire et périscolaire	Les Petites Pierres	Les Euménides (Strasbourg)	théâtre immersif de plein-air
	HETTANGE-GRANDE (à partir de 14h30)	Réserve Naturelle Nationale	Microcircus	la compagnie La GiGoGne (Nancy)	entresort - Théâtre d'objets
	CONTZ-LES-BAINS (20h00)	Salle du Mille-Club	La Couseuse d'histoires	Léa Pellarin (Nancy)	balade contée nocturne
17 sept 2023	ROUSSY-LE-VILLAGE (10h00 et 11h15)	Préau de l'école	Histoires qui poussent dans mon Jardin	L'Atelier Croquelune (Frouard)	conte très jeune public (dès 2 ans)
	ENTRANGE (10h00)	Salle du périscolaire Eclos	René l'Espoir	le Collectif CLAOUNS (Vigy)	conte musical (dès 5 ans)
	BASSE-RENTGEN (11h00)	Salle Saint-Joseph	Au Boulot L'Ours !	la compagnie Tiramisù (Nancy)	petit théâtre de papier (dès 3 ans)
	VOLMERANGE-LES-MINES (16h00)	Salle des fêtes	Schäetzele	la compagnie Le Pays de ma Tête (Vosges)	concert clownesque grande forme (dès 7 ans)

Cette 3^e édition a réuni 753 spectateurs, soit 94 % de la jauge maximale possible. Plusieurs points méritent d'être mis en exergue :

- 84 % des spectateurs étaient du territoire (contre 79 % en 2022), provenant de 20 communes de la CCCE ;
- la fidélisation des spectateurs, d'une année à l'autre, ou présents sur plusieurs spectacles de l'édition 2023 ;
- les 3 spectacles jeune public du dimanche matin, ainsi que l'entresort à la Réserve Naturelle et la balade contée dans Contz-les-Bains ont affiché complet ;
- la belle dynamique du samedi après-midi à la Réserve Naturelle, avec le croisement des visites guidées et des spectacles proposés ;
- le lien avec le public collégien et la venue de 35 jeunes et encadrants du collège Jean-Marie Pelt d'Hettange-Grande, lors du spectacle d'ouverture à Kanfen ;
- la mobilisation de 4 associations locales pour aider à l'organisation : AnVol de Volmerange-les-Mines, l'APE de Contz-les-Bains, d'Entrange et de Basse-Rentgen ;
- la communication renforcée, avec notamment 2 structures bâchées, qui a permis au festival de gagner en visibilité,

- un système de réservation à améliorer du point de vue de la communication ;
- de très bons retours des spectateurs et des élus, au sujet de la diversité et la qualité des spectacles, et sur le choix des lieux parfois inconnus du grand public.

Sur le plan financier, l'association enregistre un déficit de 200 € pour l'organisation du festival (pour des dépenses totales s'élevant à 15 393,00 €). Ce déficit provient des frais annexes sous-évalués et peut être absorbé par l'association, en complément des 500 € initialement prévus en fonds propres.

Pour rappel, le montant du soutien de la CCCE pour l'organisation de la 3^e édition en 2023 s'est élevé à 14 600,00 €.

A ce montant s'ajoute la prise en charge directe par la CCCE des frais liés à la communication.

Compte tenu de l'acompte d'un montant de 10 220,00 €, versé le 1^{er} août 2023, à l'association, le solde de la subvention s'élèverait donc à 4 380,00 €.

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique Culture », en date du 5 octobre 2023,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'arrêter à 14 600,00 € le montant définitif de la subvention au profit de l'association « Jeunesse 3 Villages » pour l'organisation de l'édition 2023 du festival « Ici ou Là »,
- de procéder au versement du solde de 4 380,00 €, conformément aux termes de la convention 2023,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 11
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 25 octobre 2023

Le Président,

Michel PAQUET



Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le

ID : 057-245700695-20231025-B20231024_12_SI-DE

